

L'isolation thermique par l'intérieur (ITI)



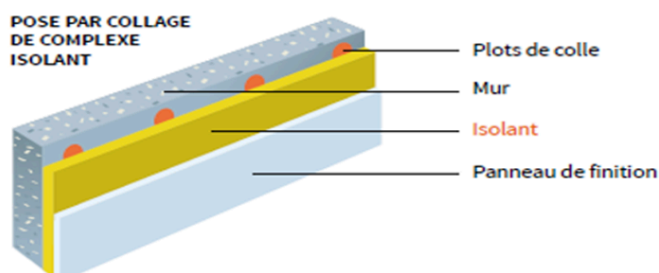
Pose par collage ou fixation mécanique



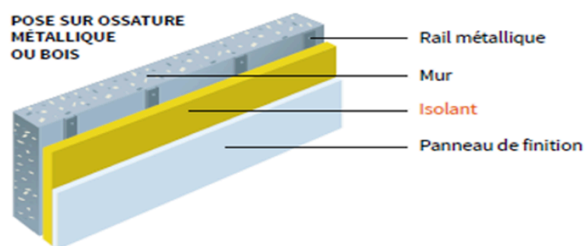
Pose sur ossature métallique ou bois



POSE PAR COLLAGE DE COMPLEXE ISOLANT



POSE SUR OSSATURE MÉTALLIQUE OU BOIS



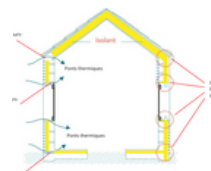
Points de vigilance

- Traiter au préalable les pathologies (humidité, moisissures) et les dégradations (fissures, fuites).
- Vérifier la qualité des enduits extérieurs : ils doivent être capillaires et très ouverts à la diffusion de vapeur d'eau (murs en pierre).
- Soigner l'étanchéité à l'air et placer un pare-vapeur ou un frein-vapeur selon le cas. Prévoir un espace technique entre cette membrane et le parement de finition.
- Poser l'isolant de manière continue, sans espaces entre les panneaux.
- Vérifier l'état des solives sur les planchers porteurs en bois.
- Prévoir une ventilation suffisante pour limiter les risques de condensation aux ponts thermiques.
- Choisir les isolants en fonction du type de mur, de la technique de pose et de l'épaisseur souhaitée.



Interactions & interfaces

- Garantir la continuité de l'isolant et de l'étanchéité à l'air afin de limiter les ponts thermiques.
- La ventilation est indispensable lors d'une isolation par l'intérieur et doit être installée en même temps que les travaux d'isolation si aucun système n'existe.
- Anticiper les changements de système de chauffage pour garantir la sécurité incendie, assurer une bonne étanchéité à l'air, éviter les surcoûts et les complications en phase chantier.



Source : ADEME, Energie, AQC, DOREMI, QCD ©



Opéré par :



Cofinancé par :





Coût des travaux

Le montant des travaux est compris en moyenne entre **80 €/m² et 150 €/m²**.

Ce montant peut être majoré en fonction de l'isolant choisi, de la finition retenue ou encore des travaux induits.

Il est recommandé de consulter 2 à 3 entreprises avant de vous engager avec l'une d'entre elles.



Aides financières et Critères d'éligibilité

Les travaux d'isolation des murs par l'intérieur doivent atteindre **une résistance thermique (R) minimum de : 3,7m².K/W**.

Ces critères s'appliquent pour les rénovations geste par geste, pour les rénovations d'ampleur ainsi que pour les Eco-PTZ.

Le taux de TVA appliqué à ce poste de travaux est de 5,5 % si le logement a plus de 2 ans.

La **qualification RGE** de l'artisan est **obligatoire** pour toute demande d'aides.



Entretien & garanties

Aucun **entretien** n'est nécessaire. L'isolation doit être **performante pendant 50 ans**. Il convient de veiller à ne pas percer la membrane d'étanchéité à l'air.

Les travaux d'isolation des murs par l'intérieur sont obligatoirement associés à une **garantie décennale**, lorsqu'ils sont réalisés par une entreprise qualifiée et assurée.

Pour aller plus loin :

ADEME, Dorémi, Enertech - "Travaux par étape - Les points de vigilance"

Agence Qualité Construction - Rénovation-Thermique-Bâtiments-ITI-ITE

Maisons Paysannes-ATHEBA-murs-dans-le-bati-ancien



Atouts et contraintes d'une Isolation par l'intérieur des murs

- | | |
|--|---|
| ✓ Confort thermique accru | ✗ Complexité du traitement des ponts thermiques |
| ✓ Meilleure étanchéité à l'air | ✗ Perte de surface habitable |
| ✓ Coût modéré | ✗ Risques de condensation et d'humidité |
| ✓ Conservation de l'aspect extérieur | ✗ Moins d'inertie thermique |
| ✓ Indépendant des conditions climatiques | ✗ Travaux intrusifs |
| ✓ Aucune démarche administrative | ✗ Réhabilitation intérieure nécessaire |



Opéré par :



Cofinancé par :

